Pas d'asile pour les séropositifs

Par Marie Maurisse

Expulsion. «Angelina» est infectée par le VIH. Après deux ans en Suisse, elle doit être renvoyée au Cameroun. Pour beaucoup, cette décision s'apparente à une condamnation à mort.

Assise sur son lit, «Angelina» attend. Sur son visage sans sourire, il y a la peur. Dans une heure, une semaine, un mois peut-être, elle recevra une lettre l'exhortant à quitter la Suisse. Elle devra alors rejoindre le pays où elle est née voilà 58 ans, le Cameroun. Et risque de faire face à la recrudescence de la maladie dont elle est victime depuis 1999, le virus du sida.

«Grâce à la Suisse, j'ai gagné deux ans de vie en plus, dit-elle. Et ça, même si je dois partir, je ne l¹oublierai jamais...» Lorsqu'elle arrive en Suisse, le 2 mars 2006, «Angelina» est très affaiblie par la maladie. A Douala, il lui était difficile de se soigner correctement. En outre, elle était victime de lynchage de la part de son entourage, qui n'acceptait pas qu¹elle soit séropositive. Une fois à Vallorbe, elle fait donc directement une demande d'asile. Celui-ci lui est refusé une première fois le 21 avril 2006. Mais avec l'aide du Service d'aide juridique aux exilés (SAJE), «Angelina» demande le réexamen de son cas. Plusieurs refus s'ensuivent, mais la Camerounaise persiste.

En attendant l'ultime décision des autorités, elle vit tant bien que mal dans plusieurs établissements vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Grâce à ses 266 francs mensuels alloués par l'aide d'urgence, elle s'achète de quoi manger. Réussit à se payer un abonnement de bus.

D'un naturel volontaire, elle fait du bénévolat pour l'Armée du Salut et travaille occasionnellement pour le compte de SID'Action. Mais, surtout, elle bénéficie d'une trithérapie au CHUV ainsi que d'un médicament contre l'épilepsie, maladie dont elle souffre également. Ces traitements réussissent à améliorer considérablement son état de santé.

ADESCAM - association de sensibilisation et de développement des camerounais migrants au Maghreb (Maroc)